

PRESENTATION DES TPE

Réunion du 17/09/2012

- Définition et enjeux des TPE
- Les qualités pour réussir les TPE
- L'encadrement des TPE
- La recherche documentaire
- L'évaluation des TPE
- Quelques conseils...

1) Définition des TPE Travaux personnels encadrés

« Une **démarche** inscrite dans la durée..

... de caractère **pluridisciplinaire**...

... conduisant à une **production** ...

... élaborée à partir d'une
recherche documentaire...

... donnant lieu à une **évaluation** ».

2) Les enjeux des TPE

- * « En lien avec les **programmes**, les TPE offrent aux élèves l'occasion de développer des capacités d'**autonomie** et d'**initiative** dans la conduite de leur travail en vue d'aboutir à une **réalisation concrète**.
- * Sur un **sujet** dont ils ont délimité les contours en accord avec leurs professeurs, les élèves élaborent en groupe, une production individuelle ou collective à partir de ressources documentaires variées.
- * Au cours des différentes **étapes** de la **recherche** et de la **production** du TPE, les **enseignants suivent** les élèves dans leur progression, et vérifient la **pertinence des informations sélectionnées** par rapport au **sujet** choisi.

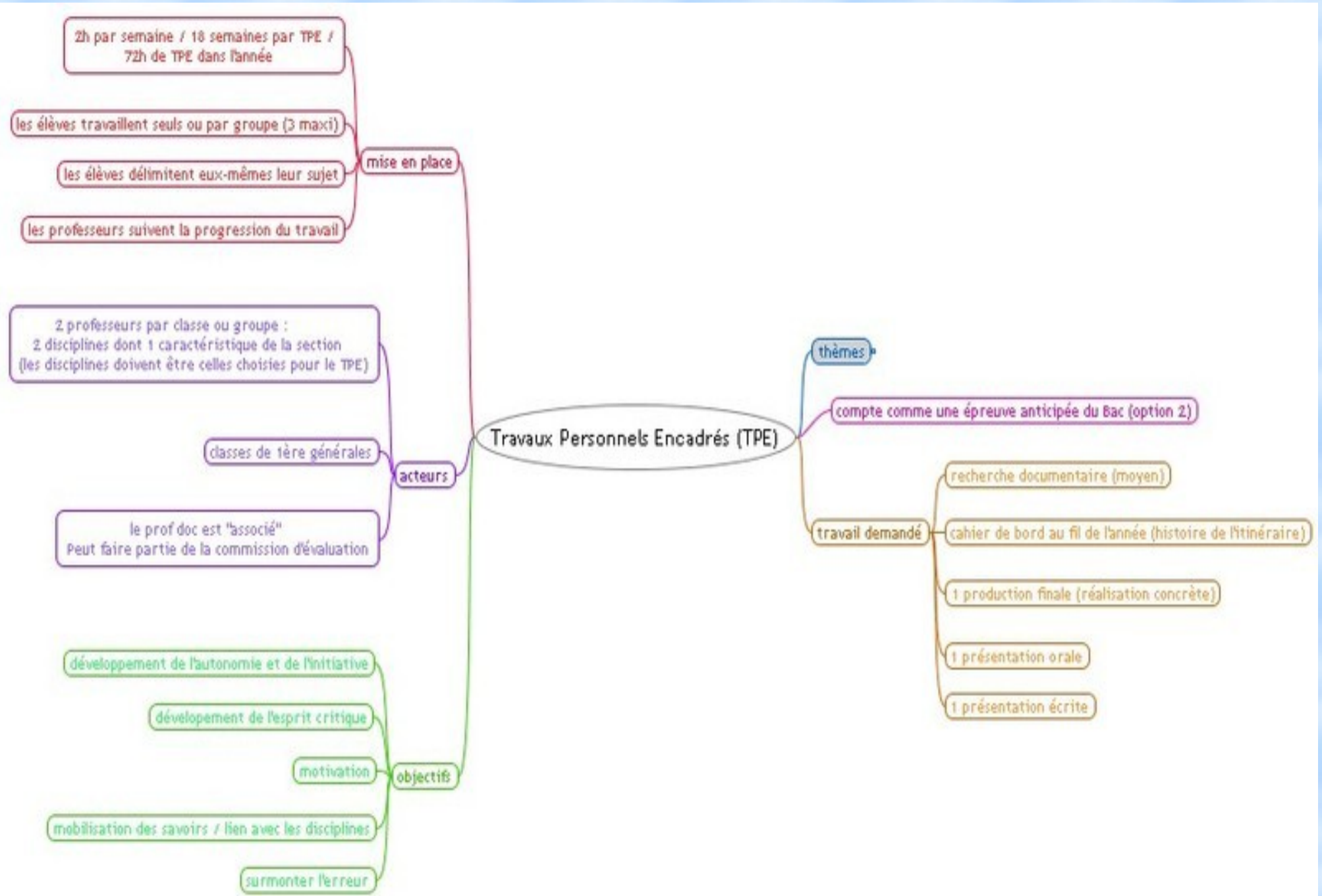
Les objectifs généraux des TPE :

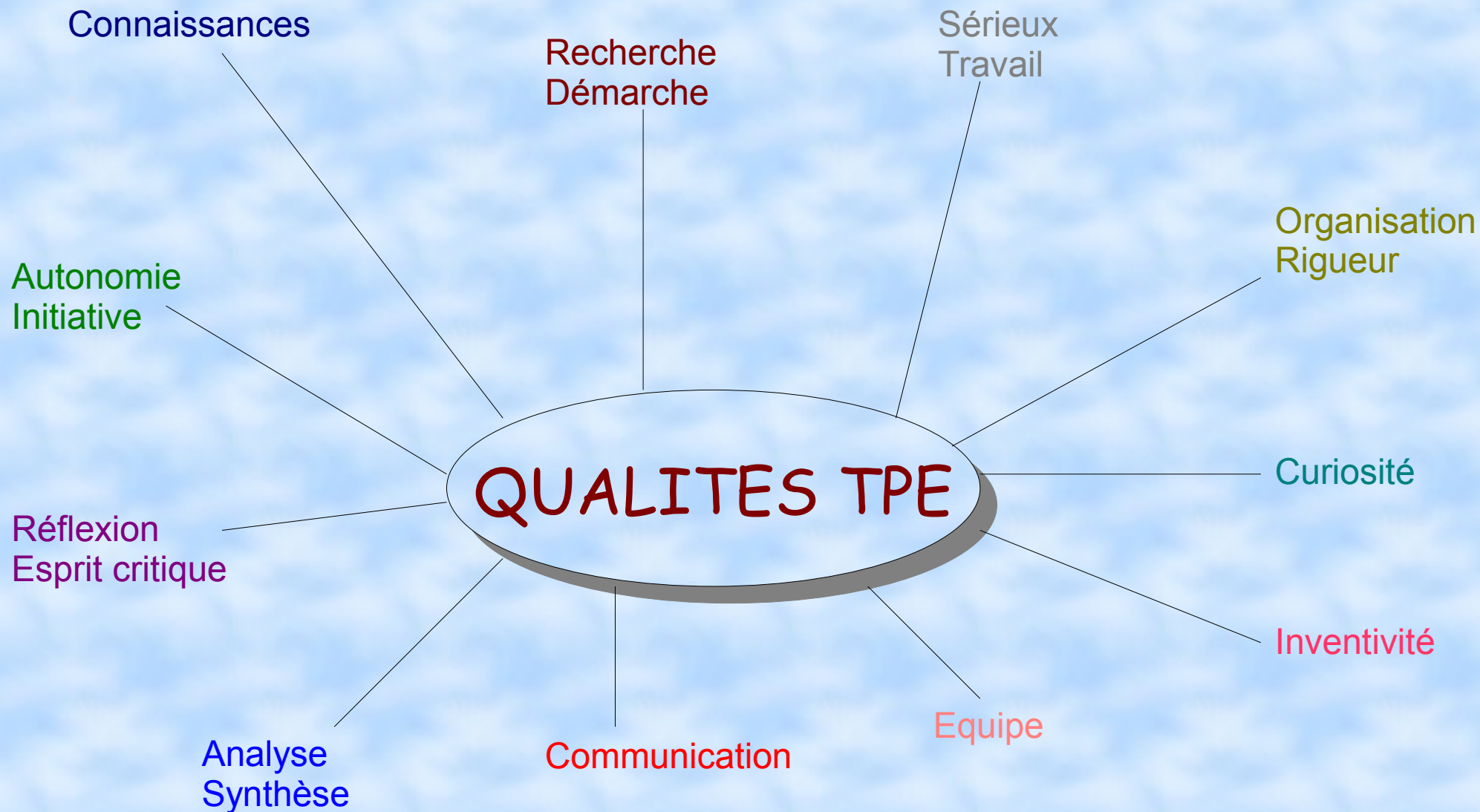
- ✓ Développer des capacités d'**autonomie** et d'**initiative** ;
- ✓ **Apprendre** autrement, acquérir des savoirs et relier les matières entre elles (interdisciplinarité) ; favoriser la **réussite** ;
- ✓ Se préparer aux attentes de l'**enseignement supérieur** et de la vie **professionnelle**.

Des compétences spécifiques sur la recherche documentaire :

- ✓ Savoir définir et mener un **projet de recherche** ; s'informer par soi-même ;
- ✓ Savoir élaborer une **problématique** et un **plan personnel** ;
- ✓ Savoir réaliser une **production personnelle** et rédiger une **bibliographie** respectant les normes ;
- ✓ Acquérir une **démarche documentaire**, savoir justifier le résultat de ses choix (thème, sujet, problématique, organisation, recherches, sources, productions...).

Les TPE en un clin d'oeil :





2) Quelques qualités utiles pour réussir son TPE...

3) L'encadrement des TPE

a) Le rôle des professeurs encadrant le TPE :

- Informer ;
- Valider les sujets et les problématiques ;
- Suivre les groupes dans leur progression, les différentes étapes du TPE ;
- Vérifier la validité des contenus disciplinaires, la pertinence des informations ;
- Expliciter les notions difficiles ; répondre aux questions (demandes) des groupes ;
- Intervenir en cas de difficultés, d'impasses, aider à corriger les erreurs ;
- Relancer la motivation ;
- Lire les travaux des élèves, organiser des oraux blancs, proposer des conseils et des pistes d'améliorations ;
- Évaluer..

L'encadrement des TPE



b) Le rôle du professeur documentaliste :

- * Informer ; fournir des **outils** (fiches, documents. Cf. Site Lycée de Toucy, Liberscol...)
- * Faciliter l'accès aux **ressources** du CDI, orienter vers d'autres sources ; faire des achats
- * **Accompagner** les groupes dans les différentes étapes de la **recherche** :
 - choix du sujet, premières recherches exploratoires ;
 - questionnement et problématisation du sujet, élaboration du plan ;
 - recherche documentaire : utilisation des différents outils et ressources du CDI ;
 - rédaction, choix de documents à intégrer dans la production et pour l'oral ;
 - rédaction de la bibliographie, élaboration de la production TPE ;
 - rédaction de la fiche de synthèse TPE, préparation à l'oral...
- * Aider les groupes à résoudre des **difficultés** liées à la recherche ou au traitement des documents, apporter des conseils et des pistes d'améliorations...
- * Guider les élèves, les inciter à réfléchir à leur **démarche**, à défendre leurs choix ;
- * Lire les travaux des élèves, participer aux oraux blancs, apporter des **conseils**...
- * Participer à l'**évaluation** des élèves...

4) La recherche au coeur des TPE

« Quelle que soit la production envisagée, la démarche doit impérativement comporter des phases de **recherche** et d'**exploitation de documents**.

Ce **travail documentaire** permet, à son tour, d'affiner la **problématique** et de décider de la **réalisation** la plus cohérente avec le **sujet** choisi. »

Source : Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid23170-cid48136/definition-et-enjeux.html>

- Omniprésente dans les TPE, la **recherche documentaire** est la **base** du TPE.
La majorité des séances TPE se déroulent au **CDI**.
- Le **documentaliste** fait partie de l'équipe des professeurs encadrant le TPE.
- La **recherche d'informations**, la **démarche documentaire**...
sont des critères d'**évaluation** des TPE.

De nombreuses ressources à votre disposition au CDI...

- **Pensez à exploiter les nombreuses sources présentes dans votre CDI.**
Vous pouvez aussi faire des **suggestions d'achats...**
- **Diversifiez vos sources : différents supports, documents de différentes natures :**
 - articles de périodiques, enquêtes, reportages, interviews, débats...
 - cartes, chronologies...
 - statistiques, diagrammes...
 - biographies, témoignages, documents d'archives, discours..
 - citations, extraits d'oeuvres littéraires...
 - dessins, caricatures, tableaux, photographies, oeuvres d'art...
 - schémas, croquis, dessins...
 - expériences scientifiques, extraits de vidéos ou de sons...
- **Restez vigilants sur le choix de vos sources Internet... : fiabilité, pertinence ?**
- **Vous pouvez aussi exploiter des ressources extérieures :**
 - bibliothèques, associations, entreprises, professionnels, organismes...
 - enquêtes, sondages
 - interviews ...

DVD-Roms
CD-Roms

DVD-Vidéos
VHS

CD

Sites
Internet

Le CDI :
Des sources variées et fiables... :

- * repérables via BCDI, le portail e-Sidoc...
- * proposées par le documentaliste...

Brochures

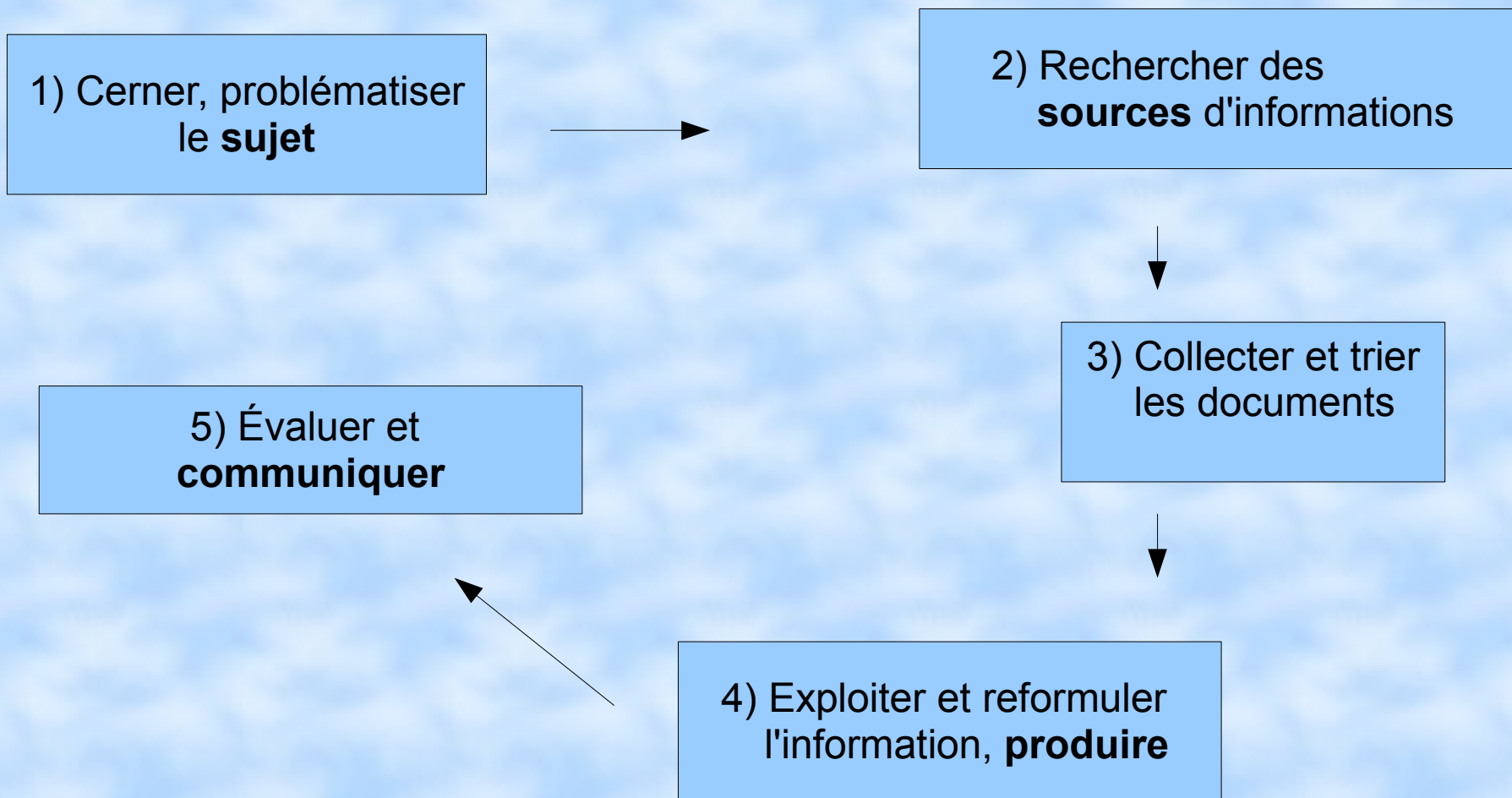
Revues :
Journaux,
magazines...

Livres :

- usuels : dictionnaires, dictionnaires spécialisés, encyclopédies...
- manuels scolaires
- ouvrages documentaires...

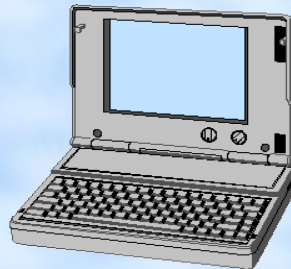


Les étapes de la recherche documentaire Comment mener la recherche ?



5) Des aides à votre disposition :

- * Les **professeurs** encadrant le TPE ;
- * Les **documents** distribués par les professeurs (Fiches) ;
- * **Liberscol** (ENT du Lycée);
- * Le **site** Internet du Lycée :
[http://lyc89-larousse.ac-dijon.fr/spip.php?rubrique499 ...](http://lyc89-larousse.ac-dijon.fr/spip.php?rubrique499)



5) L'évaluation des TPE

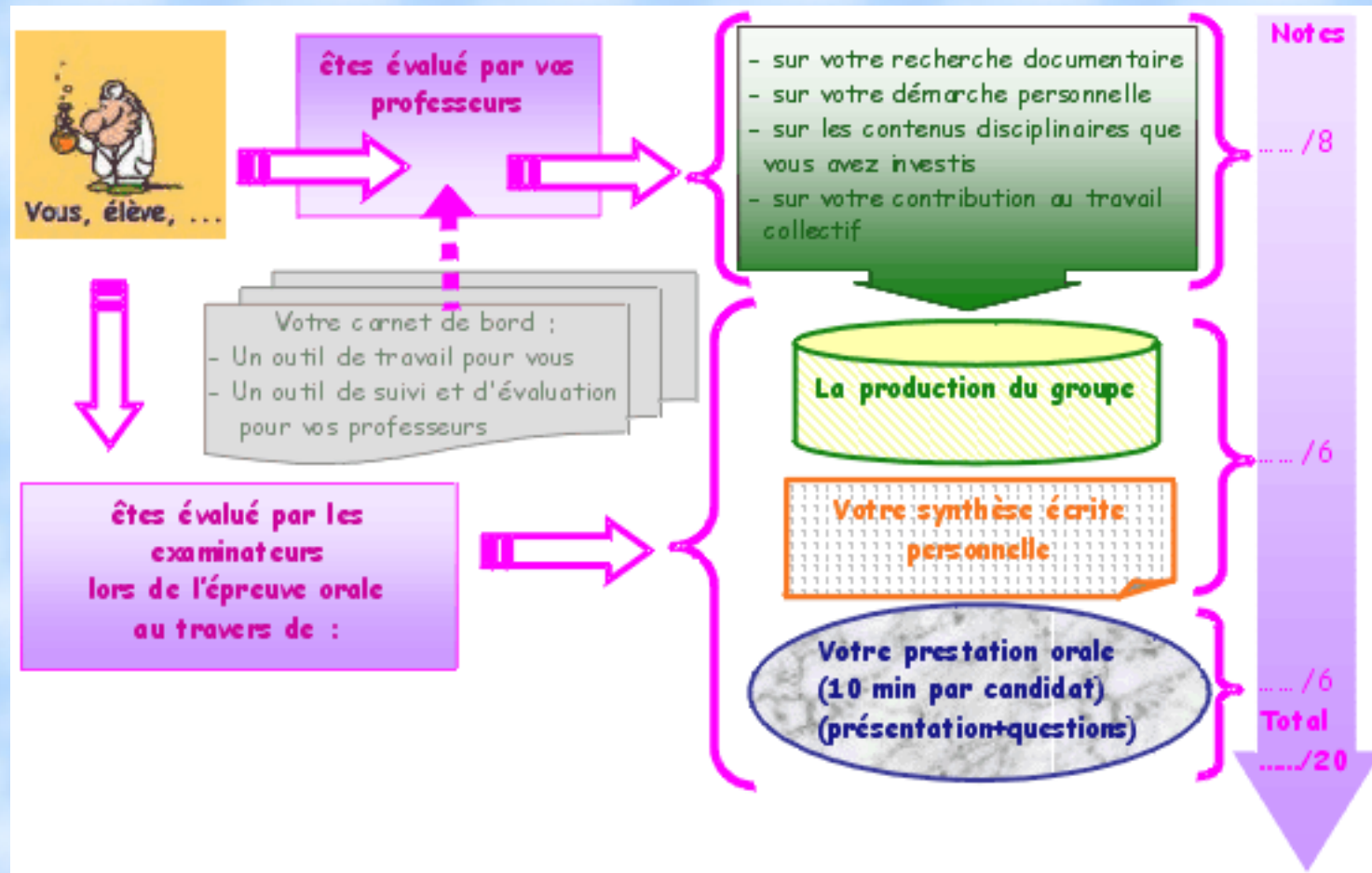
* 3 productions TPE :

- **La production collective + la bibliographie**
= la production choisie par le groupe ;
- **La note de synthèse**
= production individuelle : 1 par élève ;
- **La soutenance orale devant le jury**
= 1 exposé + 1 entretien.

* 3 critères d'évaluation :

- **Le travail effectué lors des TPE : sur 8 points**
= évalués par les **professeurs encadrant** le TPE : la recherche, la démarche, l'investissement de l'élève, le travail collectif, les contenus disciplinaires...
- **La réponse à la problématique : la qualité des productions : sur 6 points**
= notée par le **jury** via les **productions** TPE (production du groupe + notes de synthèse)
- **La qualité de la prestation orale : sur 6 points**
= présentation orale du projet et de la production réalisée (exposé) + entretien, évalués par le **jury**.

L'évaluation des TPE



6) Quelques erreurs à éviter

- * Un manque de **travail** et de sérieux, un **comportement** négatif... :
Ex : refus d'écouter les conseils des professeurs ou de respecter les consignes..
- * Un manque d'**organisation**, une mauvaise gestion du temps.
- * Des problèmes d'entente dans le **groupe**, une répartition déséquilibrée des tâches.
- * Un **sujet** mal choisi : trop difficile, trop ambitieux, pas assez « motivant »....
- * Une **problématique** absente ou mal formulée ou trop faible.
- * Une **seule matière** traitée dans le TPE.
- * Une **recherche** trop superficielle, un travail de recherche bâclé, insuffisant : manque de sources et de documents, pas de variété dans les supports et documents choisis, mauvaise qualité des sources, documents peu pertinents...
- * Absence de **bibliographie** ou bibliographie mal présentée.
- * Une mauvaise utilisation des **informations** et des **documents** au sein de la production TPE : manque de reformulation et d'articulation des informations, erreurs dans les informations, documents « hors-sujet » ou qui ne répondent pas à la problématique, parties déséquilibrées...
- * Une **production** TPE inachevée, insuffisante, mal présentée...
- * Une **production** qui ne convient pas au sujet ni à sa problématique.
- * Une production « **copié-collé** » ou « **plagiat**».
- * Une absence générale de **réflexion** et d'esprit critique, une incapacité à analyser et justifier son travail...

7) Quelques conseils...

- * Bien choisir le **sujet** TPE.
- * Soigner le travail de **recherche documentaire**.
- * Savoir exploiter les **ressources** à sa disposition : CDI, bibliothèque municipale...
- * Diversifiez ses **sources**, bien « cibler » les sources Internet.
- * Noter ses **références** documentaires au fur et à mesure du TPE.
- * Se fixer des objectifs précis et définir un échéancier, remplir régulièrement son **carnet de bord** :
 - y noter les objectifs de la séance, le travail effectué, les documents consultés,
 - le bilan de la séance, le travail à prévoir pour la prochaine séance,
 - mais aussi les difficultés rencontrées, les questionnements, les doutes, des commentaires personnels...
- * Savoir demander de l'**aide** et solliciter ses professeurs au bon moment...

BON TPE A TOUS !



Source ; <http://www.photos-gratuites.org/photo-iles-carolines.html>